



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

PREFECTURE DU PUY-DE-DÔME

25 JAN. 2018

BUREAU DU COURRIER

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Didier PRAT
Téléphone : 04.71.63.85.42
Mail : d.prat@inao.gouv.fr

N/Réf. : 18 – EV/DP/NF - 022

Objet : Demande d'autorisation d'exploiter un
parc éolien sur la commune de BRIFFONS

La Directrice de l'INAO

à

Monsieur Le Préfet du Puy de Dôme
Direction des Collectivités Territoriales et
de l'environnement
Bureau de l'Environnement
18 Boulevard Desaix
63033 CLERMONT FERRAND Cedex

A l'attention de Madame Delphine GRAND

Aurillac, le 22 janvier 2018

Vous avez consulté l'INAO sur un dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de BRIFFONS, présenté par la société EDF EN France.

La commune de BRIFFONS est incluse dans :

- l'aire géographique de production du lait, de transformation et d'affinage des AOP fromagères "Bleu d'Auvergne" et "Fourme d'Ambert",
- l'aire géographique d'affinage de l'AOP fromagère "Cantal",
- l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (I.G.P.) "Agneau du Limousin", "Jambon d'Auvergne", "Porc d'Auvergne", "Porc du Limousin", "Puy de Dôme", "Saucisson sec d'Auvergne / Saucisse sèche d'Auvergne", "Val de Loire", "Veau du Limousin", "Volailles d'Auvergne".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des AOP et IGP concernées.

Pour la Directrice et par délégation,
La Déléguée Territoriale,

Emmanuelle VERGNOL

INAO - Délégation Territoriale Auvergne Limousin

Site d'Aurillac – Village d'Entreprises
14 Avenue du Garric - 15000 AURILLAC
TEL : 04 71 63 85 42. - www.inao.gouv.fr